



DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-AGE-0597

I. Cadre de la décision

*Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de  
laquelle / desquelles la délégation est donnée*

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, en application des articles 2 et 79, § 2.

Autre(s) texte(s) juridique(s) :

Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

*Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade*

II Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Direction générale de l'Enseignement obligatoire
- Rang et/ou fonction : Directeur général
- Nom et prénom : AERTS-BANCKEN Fabrice

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Direction des affaires générales et de l'enseignement spécialisé – Service de l'enseignement spécialisé
- Rang et/ou fonction : Attachée
- Nom et prénom : ROMBAUT Véronique

### III Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

*Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes**, c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration (tableau 2).*

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
/	/

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Signature des diplômes, certificats et attestations d'études
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Admission aux subventions des écoles
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 8 <sup>o</sup>	Octroi des dérogations prévues à l'article 9, § 1er, de l'arrêté de l'Exécutif du 22 mars 1984 fixant le régime des vacances et des congés dans l'enseignement organisé de la Communauté française
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 18 <sup>o</sup>	Octroi des dérogations prévues aux articles 13, § 3, 14, § 2, et 15, § 3 et § 4, du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 21 <sup>o</sup>	Octroi de la dérogation prévue à l'article 63 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 22 <sup>o</sup>	Approbation annuelle de la liste des organismes visés à l'article 12, 1 <sup>o</sup> , et 3 <sup>o</sup> , du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé
Article 79, § 1 <sup>er</sup> , 31 <sup>o</sup>	Octroi de l'encadrement des établissements scolaires conformément aux dispositions du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé

#### IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement du subdélégué, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le **suppléant n°1** :

- o Entité : Service général de l'enseignement fondamental ordinaire et de l'enseignement spécialisé - Direction des affaires générales et de l'enseignement spécialisé
- o Rang et/ou fonction : Directeur
- o Nom et prénom : FUCHS William

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

#### V Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence.

*Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.*

#### VI. Durée de la délégation.

*A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en vigueur à dater de sa signature*

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (*facultatif*) :

Date et signature du subdélégué

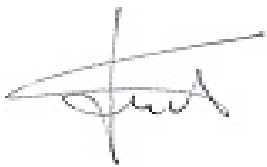
Date et signature de l'autorité délégataire



**Signé par Fabrice AERTS-BANCKEN le 18/03/2021 17:44:11**



**Signé par Véronique ROMBAUT le 19/03/2021 08:09:40**



**Signé par William FUCHS le 19/03/2021 10:09:04**